

331

DA69

Projet de réseau électrique métropolitain de transport collectif

6211-14-009

TARIF

RÉSEAU ÉLECTRIQUE
MÉTROPOLITAIN

Août/septembre 2016



Objectifs

- S'intégrer à la nouvelle structure tarifaire qui sera développée par l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM)
- Proposer un tarif simple, intégré et comparable aux autres réseaux
- Permettre au client d'utiliser un seul support pour son titre de transport (carte ou autre)

Mandat de l'ARTM

Actuellement

700 tarifs
dans la grande région
métropolitaine

Prochaines années (2017-...)

Création de l'ARTM :
intégration et simplification
des titres de transport

Détermination du tarif par l'ARTM

